



Action publique

Les 12 travaux du premier flic Hortefeux

Surtout ne pas rater ses premières sorties ! **Brice Hortefeux** s'interroge beaucoup sur la manière de tourner la page **Michèle Alliot-Marie**. Il réfléchit notamment aux premiers signes qu'il devra envoyer à l'opinion dans un contexte marqué par une logique d'affrontements croissants entre la jeunesse et les policiers.

En guise d'entrée en matière, il pouvait en tout cas souhaiter mieux que la dernière bavure, le 8 juillet à Montreuil, au cours de laquelle le petit-fils du dramaturge **Armand Gatti** a perdu un œil à la suite d'un tir de flash-ball.

L'opération "restaurer la confiance" est aujourd'hui à l'ordre du jour place Beauvau, sans que l'on sache trop s'il s'agit

simplement de faire vite oublier MAM ou de tirer un trait sur certaines orientations de sécurité publique qui ont assuré pendant plus de cinq ans une rente politique à **Nicolas Sarkozy**. Mais dont il semble que l'Elysée commence à percevoir les limites, au vu des résultats.

La tâche qui attend le nouveau ministre de l'intérieur est énorme. Brice Hortefeux devra à la fois renouer le dialogue avec les élus locaux, passablement échaudés par l'état de déshérence des contrats locaux de sécurité, redonner une doctrine claire à ses troupes, ainsi que convaincre les Français de la réalité de cet engagement. Le premier tour de piste est prévu dès la semaine prochaine.

La Mutualité française veut soigner la Sécurité

Le palais de la Mutualité, haut lieu de la gauche à Paris, risque de vite perdre son âme avec la reprise de sa gestion par **GL Events**, spécialisée dans le tourisme d'affaires. Conséquence immédiate : la fermeture annoncée du laboratoire d'analyses que la **Mutualité française** opère dans les locaux. Ce n'est pas un cas unique. Plusieurs centres de soins mutualistes de la capitale (dans les V^e et XIII^e) devraient être amputés à l'automne de certaines de leurs spécialités comme l'hématologie, la psychiatrie et la pneumologie. Avec à la clé, la suppression d'une soixantaine d'emplois.

L'affaire suscite aujourd'hui la mobilisation d'associations d'usagers et des unions syndicales parisiennes. Elle complique

aussi la tâche de la **Fédération nationale de la Mutualité française** (FNMF) en brouillant son message à l'heure où celle-ci affiche des ambitions grandissantes dans le cadre de la mise en place des **Agences régionales de santé** (ARS - LLA n°1420). La FNMF revendique ainsi un rôle croissant dans la gestion de l'assurance maladie, un domaine dont elle a longtemps été exclue. Le sujet sera à l'ordre du jour des réunions du **Conseil de l'assurance maladie**, les 27 août et 17 septembre. Autre piste de travail de son président **Jean-Pierre Davant** : implanter la fédération, avec le soutien de l'Elysée, dans les filières de soins dédiées à la prise en charge des affections de longue durée.

Hervé Morin rappelle ses troupes.

L'université d'été du **Nouveau Centre** (NC) se tiendra fin août à Agen (Lot-et-Garonne), dont le député-maire **Jean Dionis du Séjour** est un proche d'**Hervé Morin**. A cette occasion, seront désignés les chefs de file départementaux du parti qui se présenteront au premier tour des élections régionales de 2010. Contrairement aux européennes, le NC veut participer au scrutin avec des listes distinctes de l'**UMP** dans plusieurs régions.

Leclerc s'impose à Chartres.

Le président **UMP** de l'agglomération de Chartres, **Jean-Pierre Gorges**, vient de perdre le bras de fer l'opposant aux centres **Leclerc**,

qui contestaient le schéma de cohérence territoriale local bloquant le démantement d'un supermarché de cette enseigne. Le tribunal administratif d'Orléans a estimé qu'il n'appartenait pas à un syndicat mixte de décider de l'application du code du commerce. Les politiques locales d'aménagement se heurtent partout en France à cette contrainte.

Martine Aubry ne regrette rien.

Le premier cercle de **Martine Aubry** est satisfait de son récent bras de fer avec **Manuel Valls**. Selon eux, le député-maire d'Ivry aurait reçu cinq sur cinq le message de la première secrétaire lui enjoignant de modérer ses critiques. Même s'il n'en a rien laissé paraître !

■ Perben relaie Balladur

Le comité **Balladur** pour la réforme des collectivités locales s'active en coulisses pour obtenir la suppression de la clause générale de compétences des départements et des régions. **Dominique Perben**, député **UMP** du Rhône et cheville ouvrière du comité, a réitéré cette proposition mi-juillet, lors de la seconde édition des Rencontres de la modernisation de l'Etat et des acteurs publics. Selon lui, cette suppression est un préalable pour engager en septembre la simplification des institutions locales voulue par **Nicolas Sarkozy**.

Réforme volontariste. Quoi qu'en disent les partisans de cette réforme, la clarification des compétences est d'ores et déjà effective. Les derniers chiffres fournis par la **Direction générale des collectivités locales** (DGCL) le montrent clairement. Selon son dernier rapport, 75% des dépenses des départements portent sur des compétences qui leur sont spécifiques (action sociale, routes, collèges, **SDIS**...). De même, 70% des budgets régionaux sont affectés à des dépenses propres (lycées, formation, apprentissage, TER, etc.).

Paradoxalement, le recours aux financements croisés - qui sont censés justifier la réforme - porte principalement sur des projets pour lesquels l'Etat enjoint les collectivités territoriales à compléter ses financements, comme dans le cas des lignes ferroviaires à grande vitesse. Sans grand succès pour l'instant, au vu du peu d'empressement d'une majorité des présidents socialistes de conseils régionaux à accepter ces demandes.

Pour **François Lamy**, bras droit de **Martine Aubry**, les nombreuses réactions de soutien d'élus et de dirigeants fédéraux attestent de l'isolement de **Manuel Valls**.

Brouille nîmoise.

A Nîmes, l'**UMP** accuse le député **Yvan Lachaud** (NC) de souffler sur les braises pour écarter des rivaux déjà déstabilisés. Le maire **Jean-Paul Fournier** comparaitra à la rentrée pour prise illégale d'intérêt, tandis que la **Société d'équipement de Nîmes métropole**, présidée par son premier adjoint **Frank Proust**, fait l'objet d'une enquête préliminaire. Au vu du dossier, les représentants de l'Etat dans le Gard doutent que le parquet engage des poursuites.